



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 22/11/2016

Reçu en préfecture le 22/11/2016

ID : 033-200027068-20161115-2016_11_162-DE

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2016

2016-11-162 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 9 novembre 2016

L'an deux mille seize le quinze novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Fabienne ROCHER , Christophe DARDENNE , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Nouredine BOUACHERA, Régis GRELOT, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, David RESENDÉ pouvoir à Françoise DEMARE, Odile BONHOMME-TIBY pouvoir à Michel FOULHOUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Agnès SEJOURNET, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

SPORT

PROJET CENTRE AQUATIQUE : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2016-09-129 RELATIVE À L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE SUR LE SITE DES DAGUEYS APPARTENANT À LA VILLE DE LIBOURNE

2016-11-162 -- 2/2
Envoyé en préfecture le 22/11/2016
Reçu en préfecture le 22/11/2016
N°2016-09-129 RELATIVE À
L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE SUR LE SITE DES DAGUEYS APPARTENANT À LA VILLE DE LIBOURNE
2016_11_162-DE

Sur proposition de Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Conseiller communautaire délégué au sport,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment sa troisième partie, livre II, titre II,

Vu la délibération de la ville de Libourne en date du 28 juin 2016 relative à la cession du terrain à La Cali modifiée par délibération en date du 17 octobre 2016,

Vu la délibération de La Cali n°2016-09-129 en date du 27 septembre 2016 qu'il convient de modifier,

Vu le projet de bornage en date du 22 septembre 2016,

Vu l'avis du Bureau en date du 7 novembre 2016 ;

Vu l'avis de la commission « affaires juridiques et marchés publics » en date du 7 novembre 2016

La ville de Libourne est propriétaire de l'ensemble des terrains constituant le site des Dagueys.

Par Conseil municipal du 28 juin 2016, la ville de Libourne cédait à La Cali une partie des terrains situés au sud de la zone d'activité existante des Dagueys dans le cadre de la création d'un centre aquatique communautaire.

Le détachement concernait une partie de la parcelle AC322p pour une superficie d'environ 29 600 m².

Le projet de division maintenant effectué, la superficie vendue est de 28 857 m² et concerne une partie des parcelles AC 322p, AC 270p et un ancien chemin communal qui n'existe plus depuis la création du lac.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire approuve la modification de la délibération n°2016-09-129 portant sur les changements de numéros de parcelles relatives à la cession d'un terrain communal aux Dagueys à La Cali concernant l'emprise du terrain détaché conformément au plan de bornage.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais